

CUNSIGLIU MUNICIPALE DI U 29/01/2024

Rapportu n°2

**Plan de financement pour l'achat d'un bus de
40 places pour le transport d'élèves sur le
temps scolaire.**

SERVIZIU FINANZE

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

La Ville met à disposition des écoles une offre d'activités sur le temps scolaire. Cette offre contenue dans « le Librettu » induit de nombreux transports d'élèves et génère des coûts de prestations élevés chez les transporteurs.

La Ville désire organiser ces transports en interne et donc acheter un bus de 40 places afin de rationaliser le coût du service.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Dépense subventionnable hors taxes	Recettes
Acquisition : 175.000,00 €	CDC : 50% = 87.500,00 €
	Fonds Propres de la Ville : 50 % = 87.500,00 €
TOTAL = 175.000,00 €	TOTAL = 175.000,00 €

Afin de réaliser ce projet, il convient d'approuver le plan de financement proposé :

- Dépense subventionnable hors taxes : 175.000,00 €
- Financement CDC : 50 % soit 87.500,00 €
- Ressources propres de la Ville : 50 % soit 87.500,00 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il sera donc demandé au Conseil municipal :

ARTICLE PREMIER : de valider le principe d'acquisition d'un bus de 40 places pour le transport d'élèves sur le temps scolaire.

ARTICLE 2 : de solliciter une subvention auprès de la CDC, à hauteur de 50% de la somme de 175.000,00 € hors taxes, soit 87.500,00 €.

ARTICLE 3 : d'autoriser monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles à la sollicitation de cette subvention.